

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL DES 2 SAVOIES

U12-Benjamins(es)-Minimes

Mardi 7 et mercredi 8 juillet 2026 au golf de BOSSEY

Epreuve comptant pour le Mérite Jeunes

Règlements généraux des épreuves du Comité Départemental

Les règlements du vadémécum fédéral, § 1.1 à § 1.5, s'appliquent aux épreuves de la Ligue et de ses Comités. Les dispositions des règlements généraux du Comité s'ajoutent à celles des règlements généraux du vadémécum fédéral.

Conditions de participation :

Championnat ouvert aux joueurs et joueuses licenciés dans le département de la Haute-Savoie et de la Savoie à jour de leur licence et du certificat médical ou du questionnaire de santé.

Forme de jeu :

Stroke Play en formule score maximum 9 sur 36 trous – 18 trous par jour.

Conditions de participation :

Catégories Sportives	Née en	Index requis
U12	2014 et après	<36
U14 - Benjamin(e)	2012-2013	<36
U16 - Minime	2010-2011	<36

Départs et longueurs :

Repères de départ : les distances de jeu préconisées par la ffgolf.

Engagement :

L'inscription des joueurs sera faite par leur club de licence via extranet (<http://xnet.ffgolf.org>).
60 € par joueur pour les 2 jours de compétition sont à régler au Golf de BOSSEY.

Clôture des inscriptions 03 juillet 2026 à minuit.

Conditions particulières :

Reconnaissance offerte, possible 7 jours avant la compétition hors Week-end. Réservation obligatoire de départ auprès du golf.

Les voiturettes sont interdites pour la reconnaissance aux joueurs et aux accompagnants.

Accompagnateurs : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, puis en cas de récidive la disqualification du joueur concerné.

Suiveurs de parties U12 :

Les parties U12 seront suivies en priorité. Chaque club inscrivant des jeunes à cette épreuve doit envoyer au comité la liste des bénévoles présents sur place et disponible pour assurer le rôle de suiveur.

Pour 3 joueurs inscrits, 1 suiveur est nécessaire.

Ils doivent veiller, au respect des règles élémentaires, à la sécurité et au rythme des parties.

Pour les U12, chariot manuel obligatoire.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, l'utilisation des chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

Classement :

Les 3 premiers scores bruts de chaque catégorie seront primés par département.

Départage :

En cas d'égalité pour un titre de Champion(ne) départemental(e) dans une catégorie il sera organisé un Play-off en trou par trou, départ au 1.

Comité de l'épreuve :

Les membres du Comité Départemental de golf de Haute Savoie, de la Savoie et du golf accueillant l'épreuve.

Loïc LANDOAS
Entraîneur CD74

Pascal BARON
Président CD74

Jean-Paul SIVERA
Président CD73

Jean-Pierre THEVENARD
Référent jeunes CD74

Comité Départemental de Golf de la Haute-Savoie
97A avenue de Genève 74000 ANNECY
SIRET 431 765 130 00015- N° AS : W 741 000 814

info@cdgolf74.com
<https://cdgolf74.com>